

POURQUOI NOUS SOMMES CANDIDATS À UN SERVICE EXPRESS RÉGIONAL MÉTROPOLITAIN (SERM)

IL EST URGENT DE RENFORCER L'ACTION DES POUVOIRS PUBLICS FACE À LA CONGESTION ROUTIÈRE DE LA MÉTROPOLE TOULOUSAINNE ET À SES CONSÉQUENCES EN MATIÈRE DE POLLUTION ET DE QUALITÉ DE VIE.

Depuis plusieurs années, Conseil régional, Conseil départemental, Autorités organisatrices des mobilités urbaines et intercommunalités se sont mobilisés pour faciliter les transports décarbonés, avec une ambition exemplaire au niveau national.

Le Conseil régional d'Occitanie organise la circulation de 347 trains par jour sur l'étoile ferroviaire toulousaine, avec une augmentation de 17% de cette offre depuis 2019, et ce malgré une infrastructure très contrainte. Le succès est au rendez-vous, avec 13 millions de voyageurs transportés par an sur l'étoile ferroviaire toulousaine soit 315 millions de kilomètres en voiture évités (l'équivalent de 70 000 tonnes de CO2).

Tisséo Collectivités mène le seul projet de métro en France hors Paris. Le réseau de transports urbains a permis en 2023 près de 200 millions déplacements écologiquement vertueux. La ligne C et le prolongement de la ligne B permettront 50 millions de trajets décarbonés supplémentaires par an.

Le Conseil départemental contribue hors compétences aux projets de mobilités urbaines ainsi qu'au Grand Projet Sud-Ouest (Ligne à Grande Vitesse). Il investit également dans le déploiement des Réseaux Express Vélo, et le développement des pistes cyclables et du covoiturage.

Au niveau national, le gouvernement a affiché en 2023 des ambitions de développement de Services Express Régionaux Métropolitains (SERM) dont le cadre juridique a été défini par le Parlement pour permettre l'émergence de nouveaux projets.

L'aire urbaine toulousaine doit s'inscrire sans attendre dans ce mouvement. C'est d'autant plus urgent que sa population a doublé en 40 ans et que son territoire accueille près de 20.000 habitants supplémentaires chaque année. Selon l'INSEE, au 1er janvier 2024, la Haute-Garonne et l'Hérault sont les deux départements de France métropolitaine où la population augmente le plus vite. Toulouse dépasse pour la première fois 500 000 habitants. Cette dynamique démographique est appelée à se poursuivre dans les décennies à venir.

Toutes les études le montrent au niveau national : quand une alternative efficace et sérieuse au véhicule individuel existe, les habitants sont prêts à adapter leurs comportements.

Il faut donc des transports en commun plus nombreux, plus fiables, plus confortables, et mieux interconnectés.



toulouse
métropole



Le SERM, doit contribuer à un véritable choc d'offres de transports en commun avec les priorités suivantes :

- **la poursuite d'une fréquence de trains renforcée** : cible de 1 train toutes les 10 minutes en heure de pointe à horizon de la finalisation du SERM. Face à des axes ferroviaires saturés, cette amélioration du cadencement et de la ponctualité passe inévitablement au Nord par la construction de la LGV Toulouse-Bordeaux/Dax, par la fiabilisation des autres branches de l'étoile toulousaine et par la désaturation de la gare de Toulouse Matabiau,
- **une amplitude d'offre de trains de 5h à 23 h et tout au long de la journée pour multiplier les usages,**
- **de nouvelles lignes de cars et de bus à haute fréquence et toujours plus écologiques** (hybride, électrique, hydrogène, etc.), quand il n'existe pas de ligne ferroviaire. Les temps de parcours seront améliorés par le développement de sites propres et voies réservées les dissociant de la circulation routière,
- **un développement des offres de transport de rabattement** (cars, bus, covoiturage et modes doux) et de véritables pôles d'échanges, notamment avec des parkings relais.
- **des interconnexions optimisées** en s'appuyant sur le couple train-métro articulé avec l'ensemble des modes de déplacement,
- **une sécurisation des déplacements doux** en poursuivant le maillage du réseau cyclable,
- **des déplacements simplifiés avec une billettique** unique et des tarifs cohérents pour une mobilité « sans coutures ». Le sujet de la tarification fait d'ores et déjà l'objet d'une étude partenariale,
- **une vision d'aménagement du territoire respectueuse du « zéro artificialisation nette »**, pour lutter contre l'étalement urbain et renforcer les petites villes de l'aire urbaine (via le SRADDET, le SCoT et les différents documents d'urbanisme).

L'idée du SERM s'inscrit dans le temps long afin de mener à bien les grands travaux indispensables d'infrastructures. Mais elle pourra aussi se traduire par **des réalisations concrètes à court terme** : renforts de trains en heures creuses, lancement de lignes de bus express et renforcement du réseau Linéo, accélération du développement de services et infrastructures cyclables, covoiturage, etc.

Par ailleurs, le SERM devra continuer de bénéficier d'études approfondies pour mieux estimer, le plus rapidement possible, l'ampleur de ses effets bénéfiques pour le report modal. Ces études doivent également permettre de fixer rapidement la préfiguration d'une gouvernance optimisée au service de l'usager et une ambition financière à hauteur des besoins.

Le cadre posé par la loi relative aux SERM permet l'association étroite de la Société des Grands Projets à cette ambition. C'est une bonne nouvelle pour tous les territoires. Cette dynamique de grande ampleur, attendue par nos concitoyens, doit s'accompagner d'un engagement financier substantiel de la part de l'État. Un engagement à la hauteur des enjeux climatiques et des attentes d'un territoire sous-équipé et le plus enclavé de France métropolitaine.

À cet égard, le SERM toulousain serait très certainement le projet le plus ambitieux de France pour lequel l'État doit affirmer beaucoup plus fortement sa volonté d'accompagner la transition écologique et démontrer l'indispensable solidarité nationale.

C'est à ces conditions et forts de cette ambition partagée que la Région Occitanie, le Département de la Haute-Garonne et Toulouse Métropole auxquels s'associent Tisséo et l'ensemble des EPCI concernés, réunis ce 24 janvier 2024 à l'Hôtel de Région, manifestent auprès de Monsieur le Premier Ministre leur ferme intention de déposer une candidature au titre du SERM toulousain.

Carole DELGA
Présidente
du Conseil Régional
d'Occitanie

Jean-Luc MOUDENC
Maire de Toulouse,
Président de
Toulouse Métropole

Sébastien VINCINI
Président du Conseil
Départemental de la
Haute-Garonne